TERRITORIAUX DE DIJON

la cgt

A Madame Nathalie Koenders
Maire de Dijon,
Présidente par intérim de Dijon métropole.

Dijon, le 24 novembre 2026

Objet : Préavis de grève pour la journée du 1er décembre 2026 de 0 h à 24 h, couvrant l'ensemble des salarié.es et agent.es de la ville de Dijon, du CCAS et de Dijon métropole.

Madame la Maire,

Le 17 novembre, à l'appel des huit organisations syndicales de la fonction publique, les agentes et agents se sont de nouveau mobilisés partout en France. Engagée le 29 septembre et poursuivie le 5 novembre, leur mobilisation ne faiblit pas.

Le Gouvernement refuse toujours d'apporter une réponse à la hauteur de la gravité de leur situation salariale. Les annonces faites à Matignon le 13 novembre ne répondent pas aux attentes des agents.

Sans dégel de la valeur du point d'indice, les 5,8 millions d'agent.es publics continueront à perdre en pouvoir d'achat. Les plus bas salaires resteront au niveau du SMIC ou à peine au-dessus : même avec les mesures annoncées, plus de 600 000 agent.es ne l'atteindront que par le biais d'une indemnité différentielle.

Les éléments précis, promis par le Gouvernement lors de cette réunion, n'ont toujours pas été transmis aux organisations syndicales. Le gouvernement a annoncé recevoir à nouveau les organisations syndicales le 11 décembre.

A l'approche de la fin du débat budgétaire, nos organisations syndicales exigent du Gouvernement des réponses précises : quelle enveloppe, quel calendrier, quelles mesures concrètes et quelle sera leur traduction dans le budget 2027 ?

Les organisations syndicales rappellent leurs revendications :

- Immédiatement une autre politique de rémunération avec notamment le dégel de la valeur du point d'indice, sa revalorisation immédiate et significative, son indexation sur l'inflation, des premières mesures indiciaires de revalorisation des carrières ;
- L'ouverture rapide du chantier de refonte des grilles indiciaires pour revaloriser les carrières de toutes et tous, répondre aux enjeux de renforcement des services publics et imposer l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Des lois de finances et de financement de la sécurité sociale qui permettent de garantir les droits des citoyen·nes et des usager·es et de répondre à leurs besoins par des services publics et une protection sociale de qualité ;
- L'abrogation du jour de carence et la rémunération à 100 % des agent·es publics en congé de maladie ordinaire. D'autres choix budgétaires sont possibles pour la fonction publique et pour celles et ceux qui la font vivre.

- Des mesures concrètes pour réduire le coût des déplacements domicile-travail et des trajets professionnels, ainsi qu'un accès plus équitable au télétravail jusqu'à trois jours par semaine lorsque les missions le permettent ;
- Un plan de recrutement et de titularisation, la réduction de la précarité et du temps partiel contraint, la lutte contre la surcharge de travail et l'amélioration des conditions de travail ;
- La possibilité de faire grève 1 heure ou 1/2 journée là où ce n'est plus possible actuellement ;
- La prise en compte du droit à la santé hormonale et la protection de la santé, de la sécurité et de la dignité des personnels ;
- Le développement des prestations sociales en faveur du personnel ;
- L'accès à des solutions de restauration pour toutes et tous ;
- La mise en place d'un véritable plan d'adaptation à la crise climatique et environnementale pour la préservation de la santé et de la sécurité des agent·es ;
- Un plan d'investissement et de financement de la Fonction publique, en lieu et place du projet de baisse des budgets des collectivités de 5,6 milliards d'euros ;
- La poursuite des négociations à la hauteur des revendications de la jeunesse, avec des budgets dédiés, la suppression de Parcoursup, des embauches de personnel et un plan d'investissement bâtimentaire.

Nous appelons l'ensemble des agentes et agents publics et salarié·es à continuer d'exprimer leurs revendications légitimes par toutes formes d'actions nécessaires et à participer aux actions et aux mobilisations qui seront organisées lors de la journée du 1er décembre 2026.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le syndicat CGT des territoriaux de la ville de Dijon, du CCAS et de Dijon métropole



Sandrine El Mekki